

# FORMATION PAR APPRENTISSAGE OU PROFESSIONNELLE CONTINUE

Présentiel ou hybride (présentiel/distanciel)

Diplôme de niveau 4



## Brevet Professionnel

# RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

RNCP 38093

CFPPA - REINACH FORMATIONS



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole vise à former des professionnels capables de concevoir, piloter et développer une exploitation agricole de manière autonome et durable. **Octroie la Capacité Professionnelle Agricole permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (DJA)**

## PUBLIC CIBLÉ

Cette formation s'adresse à des porteurs de projet d'installation agricole, des salariés agricoles souhaitant évoluer vers des fonctions de responsable d'exploitation, des personnes en reconversion professionnelle, des aides familiaux ou conjoints collaborateurs.

Elle est accessible en formation continue (100% présentiel ou modalité hybridée présentiel/distanciel) ou en apprentissage, selon le profil du candidat.

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par :

- un entretien individuel de motivation permettant d'évaluer la cohérence du projet professionnel,
- des tests de positionnement destinés à apprécier les acquis et besoins de l'apprenant.

Prérequis selon le statut :

- En formation continue : être âgé de 18 ans minimum, justifier d'un niveau de formation équivalent au CAP/BEP ou avoir réalisé une seconde complète. Une expérience professionnelle ou un stage dans le métier visé ainsi qu' une bonne formalisation du projet sont souhaités avant l'entrée en formation.
- En apprentissage : être âgé de 16 à 29 ans et disposer d'un contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise agricole.

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Équipement de Protection Individuelle à prévoir. Possibilité de prise en charge selon le statut.

Tarif en formation continue : de 13 € à 25 € /h. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis.

Tarif en apprentissage : de 4 000 € à 14 300 € selon l'OPCO de l'employeur.

## ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.

## DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

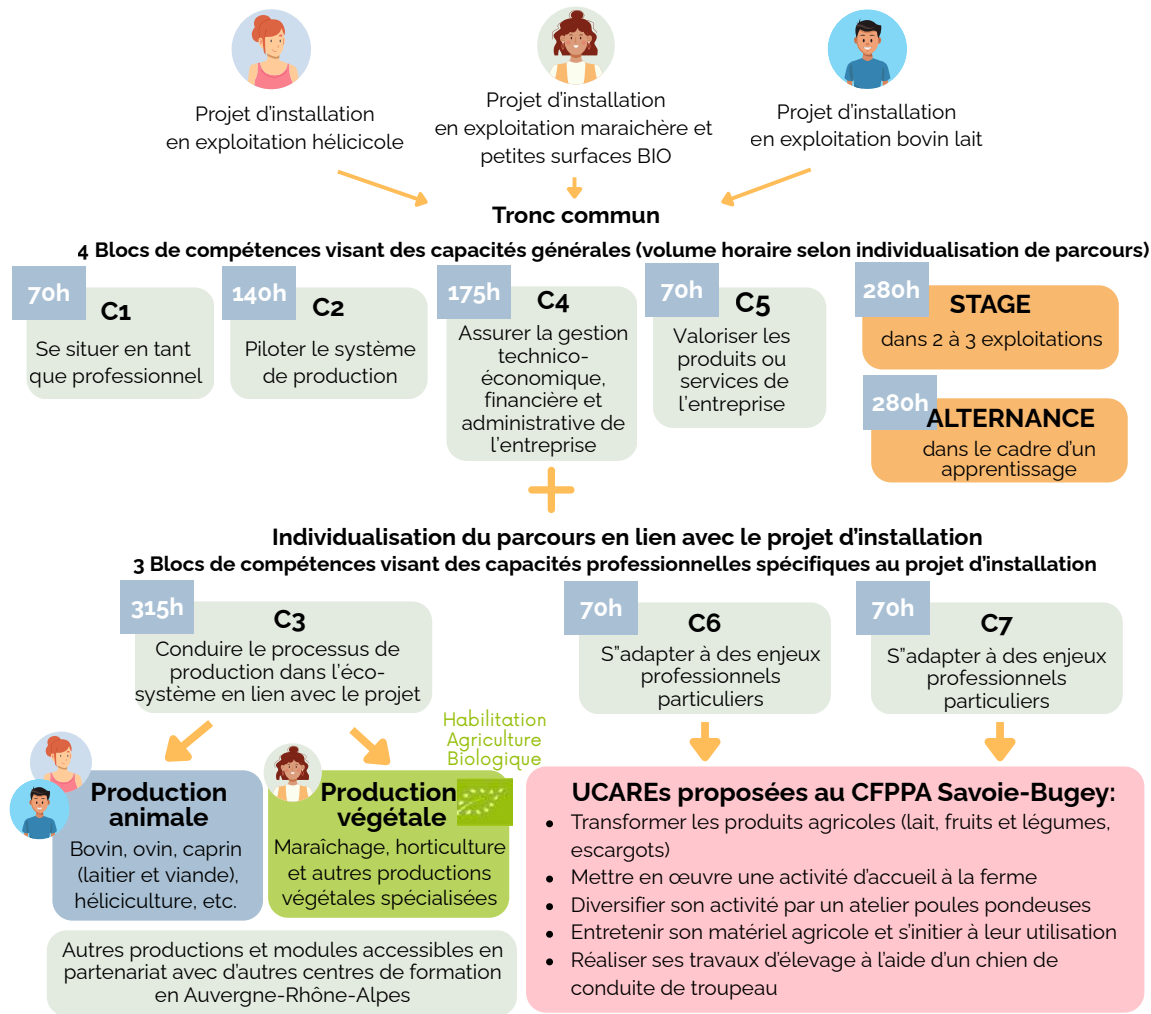
- Rentrée : Septembre
- Durée : **10 mois**
- **Modalité 100% présentiel** : 896 h en centre de formation et 280 h en entreprise
- **Modalité hybride présentiel/distanciel** : rythme de 2 jours par semaine en centre sur l'essentiel du parcours (temps complet pendant les deux premières semaines et pendant les UCARES)
- Période de recrutement : toute l'année
- **Accessible par la voie de l'apprentissage en 2 ans**



**Quelques chiffres**

- 95% de réussite au diplôme
- 3.8% d'abandon
- Satisfaction 8/10
- Moyenne des 2 sessions 2023/24
- 40% d'insertion pro Parcours installation
- 30% salariat
- Sessions 2022/23

## CONTENUS ET MODALITÉS DE LA FORMATION



### Plus d'infos ici



**CFPPA - REINACH FORMATIONS**  
 1031 Avenue Charles Albert  
 73290 LA MOTTE SERVOLEX  
 04 79 25 42 02  
 cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr  
 www.reinach.fr

### CONTACTS

Via le formulaire en ligne [ici](#)  
 ou en scannant ce Qr Code



### La formation repose sur une pédagogie active et professionnalisante :

- alternance de cours en centre de formation et de périodes en entreprise,
- travaux pratiques et études de cas concrets,
- visites d'exploitations agricoles et interventions de professionnels,
- accompagnement individualisé dans la construction et la sécurisation du projet professionnel.

### Les évaluations sont réalisées principalement en situations professionnelles à travers des épreuves orales et pratiques, conformément à un plan d'évaluation validé par le jury.

- Possibilité d'aménagement de parcours si VAE ou VAA (validation d'acquis)
- Obtention du diplôme après validations des 7 blocs de compétences

